



Assurance litige sinistre refus de plainte

Par **yonizeck35**, le **09/01/2010** à **01:27**

Bonjour,rrrnUn soir ou je rentrais chez moi avec mon frere j'ai été agressé par environ une dizaine de personne. Cette agresssion s'est soldé par le bris de glace d'une entreprise. A l'origine de cet incident un individu a couru vers moi dans le but de me percuter et a briser la vitre.rnrnPuis le lendemain des faits je me suis rendu au comissariat a fin de portés plainte celle ci fut refusé par les agents des forces de l'ordre.rnrnEnfin aujourd'hui j'ai reçu une lettre de la part de l'assureur de la société victime du sinistre, cette dernière m'invite a une expertise et met en cause ma responsabilité dans cette affaire. Ma question est simple que dois je faire.rnrnMerci pour votre aide.